

Zeitschrift: Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera

Herausgeber: Parkinson Schweiz

Band: - (2001)

Heft: 61

Artikel: Choisir de partager

Autor: Kornacher, Johannes

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-815690>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La gymnastique pour parkinsoniens est souvent donnée par des bénévoles.

Choisir de partager

2001 est l'Année Internationale des Volontaires des Nations Unies. Vu sous cet angle, c'est également l'année de l'ASmP. Car elle n'existerait pas sans le travail des bénévoles.

De Johannes Kornacher

La Suisse n'est pas membre de l'ONU. Mais elle célèbre tout de même l'Année des volontaires de l'ONU. Et elle a raison de le faire: le travail bénévole des volontaires est une force positive du développement social. C'est à tous les niveaux de notre société que des personnes choisissent d'aider leurs semblables pendant leur temps libre: dans le sport, la culture, le domaine social, la politique, la protection de l'environne-

ment ou dans l'aide aux pays en voie de développement.

Des milliers de personnes accomplissent des activités dont on ne parle même pas. Plus d'un quart de la population suisse est, d'une façon ou d'une autre, bénévolement active. Rien que pour la ville de Zurich cela représente 10 000 postes de travail, ce qui correspond à une somme salariale de Fr. 700 mio. Le travail des béné-

voles en Suisse est estimé à 20 milliards de francs. «iyv-forum.ch» est une association qui a été créée à l'occasion de l'Année des volontaires. Les personnes qui y travaillent sont des bénévoles. Plus de cent organisations font partie de cette association. Le but de «iyv-forum.ch» (les trois lettres correspondent à «International Year of Volunteers») est de favoriser la recon-

ASmP: les bénévoles accomplissent 2000 heures par année

naissance du travail bénévole accompli en Suisse. Le forum coordonne les activités publiques. Il est présidé par Judith Stamm, ancienne conseillère nationale lucernoise, «bénévolement» comme elle le précise. «J'attends de cette année de l'ONU qu'elle fasse reconnaître le travail considérable fourni par les bénévoles». Car les bénévoles apportent une contribution majeure au maintien de notre société.

Ce qui est valable pour toute une nation l'est aussi pour une association comme l'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASmP). «Nous avons besoin de l'aide des bénévoles», dit Lydia Schiratzki, secrétaire générale de l'ASmP. Le travail des bénévoles au sein de l'ASmP est prudemment estimé à 2000 journées par année. C'est dans les groupes d'entraide que l'on remarque le plus que le bénévolat est le pilier de l'Association. L'ASmP compte actuellement 53 groupes d'entraide entre Genève et Saint-Gall. Le nombre de groupes pour les parkinsoniens et leurs proches est en continuelle augmentation. Les adresses de ces groupes et de leurs animateurs remplissent presque deux pages de ce journal. Chaque groupe a une identité propre, que ce soit en raison de l'âge, des buts, du vécu et du nombre des membres. Mais tous ont une chose en commun: ils sont animés et coordonnés bénévolement par des volontaires.

Les personnes qui composent l'équipe de responsables sont, elles aussi, souvent concernées par la Parkinson: en tant que patients ou proches. Quelques groupes sont animés par des personnes qui ne sont pas concernées de près par la maladie de Parkinson. Elles travaillent – ou travaillaient – dans les services sociaux, le domaine

médical ou en gériatrie et se sont engagées volontairement pour les parkinsoniens. Certaines donnent des leçons de gymnastique pour parkinsoniens et reçoivent une petite participation financière pour leurs frais. Mais il ne s'agit pas d'un salaire en tant que tel. Pourtant, ces personnes se consacrent énormément à leur groupe d'entraide: une animatrice voue, en moyenne, quatre heures de son temps par semaine pour cette activité.

Les bénévoles travaillent gratuitement. C'est également le cas pour les membres du comité de l'ASmP, de la direction et du comité consultatif. Des parkinsoniens et des spécialistes de tous les secteurs professionnels travaillent ensemble, comme prévu dans les statuts de l'ASmP. Mais ces derniers passent sous silence que la majeure partie du travail concernant l'Association est accomplie par des

bénévoles. Seuls les employés du secrétariat central et du bureau romand – cela représente une occupation d'emplois de 470 % – reçoivent un salaire. La plupart des autres personnes travaillant pour l'ASmP sont bénévoles. Il serait impossible de toutes les mentionner, car elles sont trop nombreuses. Mais, pour toutes celles que nous ne citerons pas, nous tenons à vous en présenter quelques autres.

Pendant que le rédacteur (salaire) écrit cet article, une dame travaille non loin de lui sur la grande table du secrétariat central. Ces derniers jours et pendant de nombreuses heures, elle a emballé des milliers d'enveloppes pour un envoi destiné aux membres de l'ASmP. Cela fait deux ans que cette Zurichoise vient à Egg soit à la journée, soit à la demi-journée pour aider à emballer le mailing (publipostage) ou pour répertorier les adresses. Mais elle a aussi déjà prépa-

ré des centaines de tulipes en bois pour l'expédition. «Elle est irremplaçable», dit unanimement l'équipe du secrétariat central. Mais elle ne fait pas grand cas du travail qu'elle accomplit. «Ce n'est rien de bien extra-

Favoriser la reconnaissance du travail accompli

ordinaire», dit-elle en refusant d'être nommée.

Un autre exemple : l'installation d'un nouveau logiciel (software) pour traiter les données est un considérable projet pour la petite ASmP. Ce travail de plusieurs mois requiert les connaissances de professionnels. Et nous avons un professionnel qui nous a aidé bénévolement. Hans Fehr travaillait à

L'estime est le moteur du travail bénévole

Exemple: Elisabeth Vermeil (à gauche sur la photo), vice-présidente et responsable de l'ASmP pour la Romandie, Lausanne

Deux séances par année, c'est tout ce qu'il découlerait de cette fonction. Il y a huit ans, un médecin lausannois avait demandé à Elisabeth Vermeil d'entrer dans le comité de l'ASmP. Deux fois par année, pas de problèmes a-t-elle pensé en acceptant. Elle va effectivement deux fois par année aux séances du comité depuis qu'elle a accepté ce poste. Mais elle travaille souvent plus de dix heures par semaine pour l'Association. Tous les fils de l'ASmP en Romandie se rejoignent chez elle. Elle sait nouer et cultiver des contacts. Et elle connaît quelqu'un, qui connaît quelqu'un, qui connaît quelqu'un.

C'est grâce à ce talent qu'elle fait avancer la cause Parkinson en Suisse occidentale. «En 1993, lorsque j'ai accepté cette fonction, la maladie de Parkinson était peu connue en Suisse romande». Elle a donc organisé des conférences publiques et des cours avec des spécialistes. Elle a aussi soutenu le groupe d'entraide lausannois. Comme elle sait que les parkinsoniens ont besoin d'une prise en charge individuelle, elle a fait connaître la maladie de Parkinson auprès des services Spitex et des physiothérapeutes. Le centre de rencontre et de traitements ambulatoires pour parkinsoniens qui s'est ouvert à Pully fin 1999 – et qui connaît un franc succès – est le résultat de cette initiative. Elisabeth Vermeil va à la rencontre des personnes. Elle sait les gagner à sa cause. «Lorsqu'une idée m'enthousiasme, je suis très persuasive», dit-elle. Le succès et l'estime la stimulent. «Ils sont le moteur et l'essence de mon travail».

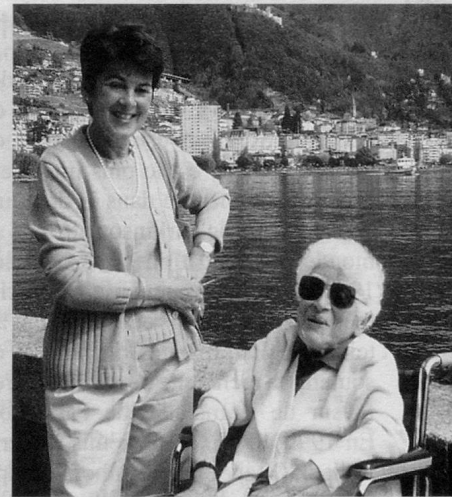
Cette Saint-Galloise est venue à Lausanne en 1964 pour visiter l'Expo. Elle est restée sur la Côte, a fait la connaissance de son mari Pierre et a fondé une famille. Le couple gère, depuis 27 ans, deux homes médicalisés pour per-

sonnes âgées à Pully. Cela devrait représenter assez de travail pour une personne avec famille et petits-enfants. Mais elle a toujours fait du travail bénévole. Ce n'est pas une obligation, dit-elle. «Cela correspond à ma conception de la vie de m'engager pour les autres».

Un autre trait de son caractère: lorsqu'elle se consacre à une activité, elle veut la mener à terme. «Je ne peux pas rester à ne rien faire. Je dois prendre le taureau par les cornes», dit-elle en ajoutant: «Cela m'occasionne parfois trop de travail».

Elle ne manque pas d'idées: elle aimerait voir des centres de rencontres comme celui de Pully dans d'autres villes. Elle désire qu'il y ait plus de groupes d'entraide pour les jeunes parkinsoniens et leurs proches. Elle souhaiterait une meilleure formation pour le personnel soignant et un suivi ciblé des patients après une opération. Elle recherche désespérément une personne pour l'aider dans l'administration du centre de rencontre, mais ce n'est pas facile de trouver des bénévoles. Pourtant, elle y croit et sait que l'enthousiasme pour une cause peut s'éveiller à tout moment.

C'est pour cela qu'il est important de reconnaître et d'estimer le travail des bénévoles à sa juste valeur. «Ils sont de précieux partenaires et une aide non négligeable». jok



L'ASmP gratifie les groupes d'entraide

Le comité de l'ASmP a prévu un règlement spécial pour les groupes d'entraide à l'occasion de l'Année des volontaires. Les groupes d'entraide reçoivent en 2001, en signe de reconnaissance pour le travail qu'ils accomplissent et pour soutenir leurs activités, le double de la contribution annuelle prévue. Ils touchent donc

Fr. 300.- au lieu du montant de base de Fr. 150.-. En plus, Fr. 30.- sont versés par membre au lieu de Fr. 15.-. «Nous voulons, par ce geste, montrer notre estime pour l'engagement bénévole des animatrices et des animateurs des groupes d'entraide», dit la secrétaire générale Lydia Schiratzki.

la Suisse Ré au service informatique. Après sa retraite, il est venu travailler à l'ASmP comme bénévole. Il ne sait pas exactement combien d'heures il investit pour l'ASmP. «Ce n'est pas si important», dit-il. «Je reçois ma retraite et je suis heureux de pouvoir vous aider». Cette attitude généreuse et désintéressée se retrouve souvent

au sein de l'ASmP. Mais personne ne pense que cela va de soi. «Nous sommes toujours étonnés de réaliser ce que de nombreuses personnes font bénévolement pour nous», dit Lydia Schiratzki. Le bénévolat par contre, n'est pas reconnu à sa juste valeur au sein de notre société. Toujours est-il que l'on pense accorder un bonus

AVS, un allègement fiscal et instaurer des documents officiels certifiant de l'engagement social et bénévole des personnes. «Il faut enfin favoriser la reconnaissance du travail bénévole», dit Elvira Bader, conseillère nationale PDC soleuroise. «Le bénévolat devrait être pratiqué à tous les niveaux de notre société». Un certificat social a déjà été introduit dans certains cantons et au sein de certaines organisations. Le travail bénévole sera ainsi revalorisé et pourra être pris en compte dans le curriculum vitae. L'ASmP va également instaurer un tel certificat.

Toutes les organisations ont constaté qu'il était de plus en plus difficile de trouver des bénévoles. Judith Stamm pense que cela est plus dû à une tendance à l'éphémère et à l'individualisme qu'à un égoïsme croissant. Elle est convaincue que «l'équilibre entre les altruistes et les égoïstes est toujours le même dans une société».

Prix de la recherche de la fondation Annemarie Opprecht

La fondation Annemarie Opprecht décernera son prix de la recherche en 2002. Il est doté d'un montant de Fr. 100 000.-. C'est le plus important prix de la recherche dans le domaine de la maladie de Parkinson attribué au monde. La fondation a été créée en 1998 par Mme Annemarie Opprecht, membre de l'ASmP et elle-même atteinte de Parkinson. Son but est de soutenir la recherche internationale en faveur de la maladie de Parkinson. En 1999, le prix a été remis à Pierre Pollack (France) et à Anthony Shapira (Angleterre).

Intervention chirurgicale

Les parkinsoniens ayant déjà subi une intervention chirurgicale et qui souhaitent échanger leurs expériences et leurs questions, voudront bien prendre contact avec le Bureau romand: Mme Béatrice Bridel, ch. des Roches 14, 1009 Pully. Tél. et Fax: 021 729 99 20. C'est avec plaisir que nous organiserons une rencontre.

Nouveau système informatique à Egg

Le secrétariat central de l'ASmP à Egg vient de faire l'acquisition d'un nouveau système informatique. «Nous travaillons depuis la fondation de l'ASmP en 1985 avec le même logiciel», dit Lydia Schiratzki, secrétaire générale. «Nous avons besoin d'une installation moderne pour la gestion de nos adresses, qui exige beaucoup de travail». Un nouveau

système téléphonique a également été installé. De nouveaux systèmes de communication peuvent donner lieu à de petits contretemps dans la période d'introduction. Les collaboratrices/teurs à Egg s'efforcent d'éviter toutes pannes éventuelles. Mais comme rien n'est impossible, nous vous remercions par avance de votre patience et de votre compréhension!

Journée romande au centre de congrès «La Longeraie» à Morges

Jeudi, 15 mars 2001

Programme: 14.30 h Conférence et débat sur le thème:
«10 ans de Parkinson, et maintenant?»
Docteur François Vingerhoets, médecin neurologue au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) à Lausanne

17.00 h Fin de la manifestation

Mode de déplacement

En train: gare de Morges
En voiture: places de parc près du Centre de Congrès «La Longeraie» à Morges.

Informations: Bureau romand, Tél. et Fax 021 729 99 20